

Ce métier de DPO (Data Protection Officer) est apparu suite aux évolutions majeures relatives aux obligations légales et à l'évolution de la réglementation liée à la protection des informations et de la vie privée et de la question de la sécurité des systèmes d'information.

Le métier s'appuie sur le règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD / GDPR), qui est un règlement de l'Union européenne. Il introduit de nouveaux droits pour les individus et de nouvelles obligations pour les entreprises.

PROGRAMME

Savoir définir une donnée à caractère sensible dans son organisation

- Concept de donnée personnelle.
- Les différentes catégories de données personnelles (droits, traitements et rôles).
- Les exigences avancées pour le traitement légitime des données personnelles.
- La violation de données personnelles.
- Procédures relatives.

Organiser la protection des données personnelles en intégrant les aspects du RGPD

- Enjeux du RGPD dans l'entreprise.
- Quelles entreprises sont les plus concernées? .
- Organiser les transferts de données à l'intérieur de l'Espace économique européen (EEE).
- Organiser les transferts de données vers des pays tiers hors l'Union européenne (UE).
- Le cas particulier des États-Unis.
- La relecture et l'adaptation des contrats avec le RGPD.

La mise en oeuvre de la politique de protection des données

- Notions de protection des données par la conception et par défaut.
- L'analyse d'impact sur la protection des données (DPIA).
- L'utilisation des données personnelles sur les médias sociaux.

Préparation à la certification finale

- Examen blanc.
- Révision des questions récurrentes.



1

JOURS

7

HEURES

CODE CPF :

OBJECTIFS

Savoir identifier les données personnelles selon la réglementation du RGPD/GDPR
Comprendre le contenu de la réglementation générale de la protection des données Réaliser une cartographie
Comprendre les concepts, les approches, les méthodes et les techniques pour la protection efficace des données
Se préparer à la certification EXIN Privacy & Data Protection Foundation

PUBLIC | PRÉREQUIS

PUBLIC

Délégué à la protection des données, Data Protection Officer, correspondant informatique et libertés - CIL, informaticiens en lien avec la sécurité des données ou tout responsable de projet en systèmes d'information.

PRÉREQUIS

Connaissance du RGPD

INFOS PRATIQUES

HORAIRES DE LA FORMATION

de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

MÉTHODOLOGIE

PÉDAGOGIQUE

Théorie | Cas pratiques | Synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation qualitative des acquis tout au long de la formation et appréciation des résultats

DATES ET LIEUX

Aucune session ouverte